

3ème partie géo : Espaces français

Chapitre 2 : Les paysages urbains (le centre, la banlieue, la ville nouvelle)

➤ En quelques mots : Document d'application des programmes :

Dans la partie Espaces français – Des paysages variés.

A partir des sorties sur le terrain, d'images photographiques et cartographiques sur les paysages urbains locaux ou proches, de documents variés (extraits de décisions municipales, publicités, annonces immobilières, trajets d'un piéton, d'un usager des différentes formes de transports urbains, d'un automobiliste), des jeux pédagogiques, le maître abordera des types de paysages urbains : paysage de banlieue, centre historique, de quartiers marchands...

Il dégagera différents usages de la ville, définie comme lieu privilégié des échanges et du marché au sens large : déplacements de travail, de loisir.

- 80 % des Français vivent en ville.
- La multiplication des fonctions urbaines a entraîné le développement de paysages particuliers qui pénètrent de plus en plus dans le territoire rural.
- Les centres sont en pleine évolution : abandon des populations et réappropriation par le tertiaire.
- Banlieues = réponses des villes à l'expansion démographique et économique du pays.
- La ville nouvelle ouvre dans le monde rural de nouveaux fronts d'urbanisation contrôlés.

1. Des paysages urbains en constante évolution

De nombreux acteurs (familles, entreprises, institutions politiques) modèlent la ville en fonction de stratégies qui leur sont propres.

1.1 Le centre-ville

- Ce sont des espaces d'identité fortement **imprégnés par l'histoire**.
- Rues étroites héritées du Moyen Age + grandes artères de l'époque contemporaine.
- Certains vieux quartiers ont été réhabilités par l'introduction de zones piétonnes bordées de commerces spécifiques et d'immeubles rénovés de grand standing, au détriment de l'habitat populaire ancien.
- Il existe dans de nombreux centre-ville des « taudis » délaissés par les classes aisées et investis par des populations plus modestes. Cependant, l'effort de réhabilitation mené par les municipalités est important.
- 3 grandes dynamiques animent ces espaces centraux :
 - o Développement de voies piétonnes (vocation commerciale).
 - o Réhabilitation de vieux quartiers insalubres et de vieux immeubles.
 - o Reconversion des espaces en friches (locaux industriels, entrepôts, etc.) : opérations immobilières que l'on tente d'intégrer au paysage environnant.
- Mais risque d'atténuation de l'image de centre-ville pluriel (quartiers populaires et quartiers aisés) car les acteurs immobiliers préfèrent rebâtir que réhabiliter.

1.2 La périphérie

= Ce qui se trouve autour du centre ; c'est dans cet espace que vit la majorité des populations urbaines. On peut distinguer 3 sous-ensembles :

La proche banlieue (ou péricentre)

- Espace en reconversion.
- Investi au XIXème par l'industrie, cet espace est aujourd'hui largement urbanisé.
- Présence de nombreuses friches industrielles, de terrains de sport et de cimetières.
- Développement de centres commerciaux, de chaînes hôtelières : paysages monotones.
- Parfois activités beaucoup plus dynamiques formant des paysages modernes et high-tech.

Les banlieues plus éloignées (moyenne et grande banlieue)

- 2 formes d'habitats s'y côtoient : les grands ensembles et les quartiers pavillonnaires.
- Développement de zones d'activités qui récupèrent les entreprises fuyant les centres.
- + campus universitaires, gares de triage, hôpitaux, centres commerciaux...
- Paysages dépendent de l'âge des banlieues, des couches sociales, des types d'habitats dominant.

L'espace périurbain

- **Périurbain = zone d'agglomération regroupant des communes, petites et moyennes, qui gravitent autour d'une grande ville avec l'espace rural densifié qui les entoure.**
- Très accessible grâce aux voies de communication nombreuses et régulières.
- Les populations s'y installent (meilleur cadre de vie + prix du foncier plus bas).
- La limite entre les espaces ruraux et les espaces urbanisés est de moins en moins tranchée
- Installations d'envergure s'y développent : parcs de loisirs, technopôles, quartiers résidentiels...
- Le terme de **rurbanisation** a été créé dans les années 1960 pour rendre compte d'une nouvelle réalité : **installation dans des communes à caractère rural de gens venus de la ville qui y conservent le plus souvent leur emploi, devenant des migrants quotidiens.** La rurbanisation se traduit par la construction de pavillons, isolés ou en lotissements ou encore par l'installation dans l'habitat rural traditionnel, maisons de village, fermettes...
- C'est dans l'espace périurbain que se sont créées nombre de villes nouvelles.

1.3 Les villes nouvelles

- Apparues en France après guerre.
- **Unités urbaines créées de toutes pièces à la périphérie des grandes villes.**
- Elles devaient servir de régulateur pour la croissance des grandes villes mais elles ont aussi représenté l'une des 1ères tentatives à grande échelle d'organisation des périphéries.
- Conçues comme des villes à part entière, les villes nouvelles ont pourtant souvent l'apparence de cités dortoirs.
- Bâtiments récents extrêmement variés : immeubles de faible hauteur, maisons individuelles, équipements collectifs importants et nombreux espaces verts.
- Absence de relief.

2. L'aménagement et la politique de la ville

2.1 La notion d'aménagement du territoire

- Action réfléchie et concertée soit au niveau de la commune (aménagement rural et urbain), soit au niveau de la région (aménagement régional des grands équipements), soit au niveau national.
- Les différents acteurs coopèrent + Union européenne.
- Après la Seconde Guerre mondiale, les responsables politiques prennent conscience des inégalités de développement : la notion d'aménagement du territoire apparaît.
- 1963 : création de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) dont l'objectif est de répartir harmonieusement les hommes et les activités sur le territoire.

2.2 Les grandes opérations des années 60

- Plans d'aménagement rural élaborés pour enrayer l'exode des campagnes.
- Mesures pour favoriser l'implantation d'usines dans les régions en retard de développement industriel.
- Grandes opérations d'aménagement touristique sur la côte du Languedoc, de l'Aquitaine et en Corse ainsi que dans les Alpes (stations de sports d'hiver).
- Création par la DATAR de **8 métropoles d'équilibre** pour diminuer le poids de Paris par rapport aux autres grandes villes : avantages concédés à ces villes pour leur permettre de construire des équipements dans le cadre d'opérations d'urbanisme. Les aides aux métropoles d'équilibre sont abandonnées en 1975.
- Création des villes nouvelles.

2.3 Le repliement à partir de 1975

- Le choc pétrolier de 1974 entraîne une phase de désindustrialisation : les régions de production industrielle (pays miniers, vieilles banlieues industrielles, vieux centres textiles, chantiers navals portuaires) sont si fragilisées que la DATAR adopte une politique d'urgence avec des aides économiques et sociales.
- La reconversion globale des régions industrielles les plus touchées s'est mise en route en 1984 avec la création des « pôles de conversion » qui n'ont pas réussi à implanter de manière durable des activités alternatives.
- Aujourd'hui, **les délocalisations industrielles entraînent des problèmes économiques et sociaux**. La crise touche la ville et ses banlieues (notion de quartiers difficiles) : les pouvoirs publics tentent une politique de la ville.

2.4 La « politique de la ville »

- Désigne des actions en faveur des quartiers en difficulté.
- Ministère de la Ville créé en 1990 La loi d'orientation sur la ville se propose de **réduire les écarts entre communes riches et communes pauvres en matière de moyens**.
- Contrats de ville :
 - o Actions destinées à améliorer l'habitat, à développer les services publics et à prévenir la délinquance.
 - o Transformer les grands ensembles : destruction des tours.
→ léger progrès mais sans régler les véritables problèmes. La politique de la ville s'attaque alors à la création d'emplois.

- Les « zones franches urbaines » :
 - o Créées par l'Etat en 1996 dans 44 quartiers difficiles dans l'espoir d'y faire naître des emplois.
 - o Les nouvelles entreprises bénéficient d'allègements d'impôts.
 - o Mais cela a créé peu d'emplois.

Sources :

- Réussir l'épreuve écrite d'histoire et de géographie au concours de PE, Francis Simonis et Olivier Roux
- Histoire Géographie, C.Boulanger et F.Martinetti, Hatier concours (ancienne épreuve orale)
- Document d'application des programmes.